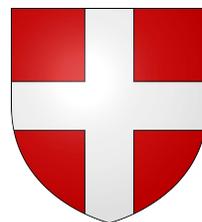


Les 7 raisons de rejoindre l'UMIH



1 Obtenir des conseils et une expertise professionnelle

- Juridique / Réglementaire
- Affaires sociales
- Emploi / Formation
- Fiscalité
- Environnement

2 Découvrir UMIH PASS, votre nouvel espace adhérent www.umihpass.fr

- Remise sur vos achats alimentaires, vos équipements (arts de la table, produits entretien...) et un ensemble de services (assurance...)
- L'actualité du secteur
- Bons plans loisirs pour vous et vos salariés : cinéma, spectacle, exposition, voyage, sport... à des prix remisés !
- Accès à toute l'expertise UMIH (circulaires sociales, juridiques, fiscales)

3 Bénéficier d'avantages économiques

- Remise sur les droits d'auteur SACEM
- Protection juridique
- Accès au Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV)
- Titres restaurant

4 Disposer de formations adaptées pour développer votre entreprise

- Permis d'exploitation
- Permis de former
- Hygiène HACCP
- Normes et sécurité
- Management, gestion
- E-réputation, distribution en ligne, webmarketing
- Langues étrangères
- Gaspillage alimentaire

5 Rester informé de l'actualité de votre métier et du secteur

- Abonnement au magazine *Nous CHR* (magazine N°1 de la presse professionnelle CHR)
- Newsletter UMIH
- Site internet et réseaux sociaux de l'UMIH : www.umih.fr, Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram

6 Être représenté au niveau local, national et européen

- L'UMIH, porte-parole de la profession, est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des instances économiques et interprofessionnelles

7 Intégrer le réseau UMIH et participer à la promotion de votre profession

- Forums, salons, congrès, assemblées générales
- Rencontres avec d'autres professionnels